



Le mot du Maire

Dans quelques jours maintenant, notre région va recevoir les plus hautes personnalités étrangères invitées par M. le Président de la République à participer au sommet d'Evian.

23 chefs d'Etat ou de gouvernement se réunissent les 1^{er}, 2, 3 juin à l'Hôtel Royal à Evian.

Des mesures de sécurité exceptionnelles seront prises pour assurer la sécurité de ces personnalités et le Chablais découpé en 4 zones :

- **Zone 0** : Hôtel Royal et ses abords, strictement réservée aux chefs d'Etat et aux délégations.
- **Zone 1** : Evian, Neuvecelle, St-Paul et une partie d'Amphion -. Accès autorisé aux seuls porteurs de badges.
- **Zone 2** : Saint-Gingolph, Thollon, Bernex, Chevenoz, Féternes, Thonon, Marclaz - Accès autorisé mais contrôlé aux entrées de cette zone.

A noter que cette zone comprend les zones d'activités commerciales de Marclaz et Margencel.

- **Zone 3** : Reste du Chablais, dont Armoy.

Ces mesures seront en application du jeudi 29 mai à 0 h au mardi 3 juin à 17 h.

Il est bien évident que l'ensemble de ces mesures va fortement contrarier nos habitudes durant ce week-end de l'Ascension, mais sera surtout un formidable coup de projecteur international sur notre Chablais.

Daniel CHAUSSÉE

Festival de théâtre 2003 : quel succès !

Ce ne sont pas moins de onze pièces qui ont été présentées et jouées à l'occasion de ce deuxième festival de théâtre à Armoy par des troupes semi-professionnelles, amateurs ou très jeunes. Six soirées qui ont fait salle comble d'un public attentif et connaisseur. Les organisateurs, Jocelyne Marclay et Roger Fiammingo sous l'égide du Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud sont pleinement satisfaits de cette seconde rencontre théâtrale et sont prêts à récidiver l'an prochain avec encore un peu plus de motivation. Bravo à toutes ces troupes amateurs !



Brisez la glace ou le rêve d'un autre monde

Depuis 2001, les jeunes de l'association Cré'acteur (un groupe de jeunes de Thonon rural) organisent chaque année un festival pour des causes humanitaires.

Cette année des groupes de plus en plus renommés (K2R Riddim), un court métrage (le film de Furtado), une conférence où 6 hommes et femmes ont partagé leurs expériences dont Mme Plania, M. Kakpo et M. Coulombel, des expositions, des ateliers pour enfants, ont étoffé l'initiative.

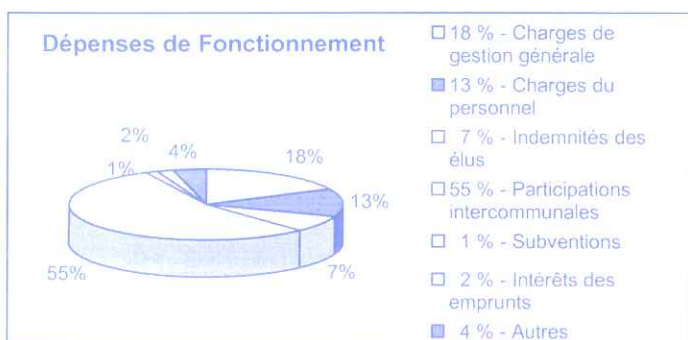
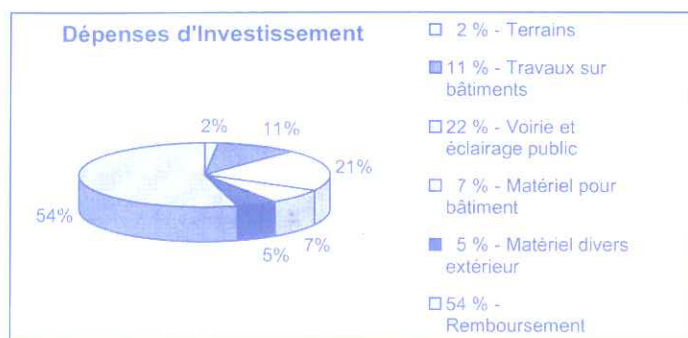
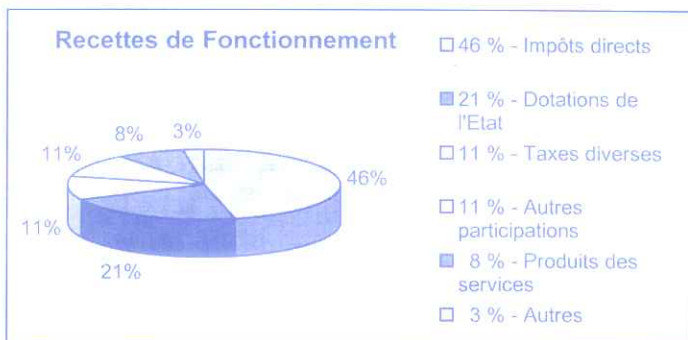
Un travail plus en profondeur avec les enfants de l'école primaire Armoy-Le Lyaud a également été fait.



Durant deux week-end, l'association nous a invités à "briser la glace" pour un commerce équitable. Ce monde, il nous appartient de décider ce que nous voulons en faire. Pour qu'un autre monde soit possible, soyez vous aussi des cré'acteurs de solidarité.

Le Budget Communal

Le Budget communal a été voté en mars 2003.
Voici un aperçu de la répartition :



Extraits des décisions du Conseil Municipal du 14/01/03 au 08/04/03

IMPÔTS LOCAUX

	Taux 2002	Produits 2002	Taux 2003	Produits 2003
Taxe d'Habitation	9,21 %	122 861 €	9,35 %	134 079 €
Taxe Foncier Bâti	8,34 %	64 285 €	8,47 %	67 430 €
Taxe Foncier Non Bâti	28,9 %	3 757 €	29,33 %	3 461 €
Taxe professionnelle	12,09 %	16 358 €	12,09 %	22 403 €

VOTE DU BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement :	489 243 €
dont participations intercommunales :	209 930 €
Section d'investissement :	127 800 €

BUDGETS ANNEXES

BUDGET EAU - Section d'exploitation :	100 107 €
BUDGET EAU - Section d'investissement :	44 205 €

CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT ADMINISTRATIF

Actuellement Madame Nicole LAPEROUZAT, secrétaire itinérante, est mise à disposition des communes d'Armoiy et d'Orcier par le Syndicat Intercommunal du Pays de la Côte et du Redon. A compter du 1^{er} juin 2003, Madame LAPEROUZAT sera employée directement par la commune d'Armoiy et répartira son temps de travail (35 heures) entre la commune d'Armoiy et d'Orcier. Une convention a été passée entre les deux collectivités.

SIPACOR - ASSAINISSEMENT

Toutes les habitations du chef-lieu, raccordées au collectif existant, sont désormais soumises au prélèvement d'une redevance de 0,80 € par mètre cube d'eau consommé, qui apparaîtra sur la facture d'eau potable 2003 (consommation 2002). L'application de cette taxe s'étendra aux différents secteurs de la commune qui seront progressivement raccordés au réseau collectif d'assainissement.

SINISTRE STATION DE POMPAGE

Dans la nuit du 4 au 5 janvier 2003 la station de pompage à l'Ermitage a été considérablement endommagée par l'incendie d'un véhicule volé, garé contre le bâtiment. L'expertise a été effectuée le 7 février dernier : la totalité des travaux a été prise en charge par l'assurance.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Cette année, il a été proposé à toutes les mamans de la commune ayant élevé au moins quatre enfants, d'être décorées de la médaille de la famille française ; quatre d'entre elles ont répondu favorablement. Les dossiers sont actuellement étudiés par l'Union Départementale des Associations Familiales de Haute-Savoie ; les médailles seront remises à l'occasion de la cérémonie organisée pour la Fête des Mères, le 1^{er} juin 2003.

FORAGE LE LYAUD

En 2002, la commune d'Armoiy s'est asso-

ciée à la commune du Lyaud, pour réaliser avec l'aide de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général de Haute-Savoie, un forage de reconnaissance au lieu dit "Crêt Boulanger".

Ce forage répond aux objectifs qui ont motivé cette recherche (alimentation en eau potable pour Armoiy et Le Lyaud), mais le comportement particulier de la ressource ne permet pas d'apporter une garantie formelle aux productivités estimées. C'est pourquoi, des études complémentaires doivent être effectuées. Le Conseil Municipal donne son accord pour la poursuite des études et la participation au financement des prestations correspondantes.

RAPPEL : Le compte-rendu des réunions du Conseil Municipal est affiché aux lieux habituels et inséré dans le Dauphiné Libéré et le Messenger après chaque séance. Vous pouvez également les consulter en mairie.

SUCCÈS DE LA SOIRÉE DANSANTE ORGANISÉE PAR L'A.P.E.

Le 12 avril 2003, l'APE (Association des parents d'Elèves du groupe scolaire d'Armoy/Le Lyaud) a organisé une soirée dansante. Cette soirée s'est déroulée à la salle des fêtes d'Armoy. Près de 300 personnes ont été servies en salle et une centaine ont pu acheter des parts de lasagnes à emporter.

Le repas, suivi d'une soirée dansante, a permis aux participants de passer une soirée très conviviale. Les bénéfices seront intégralement remis aux enseignants pour qu'ils organisent les sorties scolaires selon leur libre choix.

Prochain rendez-vous de l'APE : le 13 juin 2003, concert de guitare à l'église du Lyaud suivi d'une vente de gâteaux.

Rappel :

L'Association des Parents d'Elèves est gérée par un groupe de parents bénévoles. Son but est de récolter des fonds, par le biais de différentes actions et manifestations (voir l'agenda) afin de permettre aux maîtresses et aux maîtres d'organiser des activités péri-scolaires.

Le choix des activités est laissé à l'appréciation du corps enseignant.

Bon anniversaire à nos aînés !

Suzanne CORNIER, née le 01/06/1918
Christiane FRANIER, née le 10/06/1915
Joséphine ALBERT, née le 20/08/1910
Simone BARDET, née le 17/08/1921
Yvonne BENETAUD, née le 12/09/1906

Nos prochains rendez-vous

21 juin : Fête de la Musique - Le Lyaud avec la participation de la chorale.
29 juin : Fête au Village - Comité des Fêtes
13 juillet : Révolution Française - La Fête du Temps.
26 juillet : Loto - Association Armoy-Le Lyaud Football
27 juillet : Fête de l'Eté - Le Lyaud Association Armoy-Le Lyaud Football
24 août : Fête du Fromage - Pays de la Côte - Orcier

ALLO, LES POMPIERS...

Notre commune adhère au S.I.D.I.S.S.T. c'est-à-dire au Syndicat Intercommunal d'Incendie et de Secours du Secteur de Thonon-les-Bains. Les actions du centre de Thonon, tout comme celles des 129 autres centres du département sont coordonnées par le S.D.I.S. c'est-à-dire par le Service Départemental d'Incendie et de Secours basé à Meythet, près d'Annecy.

Voilà, ce qui se passe quand vous appelez les pompiers :

1 - Vous composez le 18.

2 - Un sapeur-pompier du S.D.I.S à Meythet reçoit votre appel. L'outil informatique lui permet de connaître immédiatement les équipes de secours les plus proches et les mieux adaptées. L'alerte est déclenchée dans les 40 à 60 secondes qui suivent l'appel.

3 - Les bips ou les sirènes se déclenchent. Les sapeurs-pompiers de Thonon se rendent sur les lieux.

Les contributions des communes au fonctionnement du SIDISST sont arrêtées sur la base des critères suivants :

- 25 % en fonction du potentiel fiscal,
- 25 % en fonction de la population,
- 50 % en fonction de la moyenne des interventions effectuées les trois dernières années.

Ainsi pour Armoy, la participation au budget 2003 s'élève à 19 950,46 euros.

Ces dernières années, le conseil municipal a opté pour une fiscalisation de cette somme : ce que vous versez apparaît dans la colonne "syndicat de commune" de votre taxe d'habitation.

LE TENNIS CLUB

Le Tennis Club d'Armoy et son comité vous donnent deux informations :

1 - Les clés pour la saison 2003 ont été changées le 12 avril, les nouvelles sont disponibles au secrétariat de mairie.

2 - Après 8 années, le président souhaite prendre du recul et aimerait qu'une nouvelle équipe relance le club qui se porte bien mais qui a besoin d'être redynamisé. Les bonnes volontés sont les bienvenues.

Le président et son comité.

Contact : Claude ALPHONSE - ARMOY.

Armoy au début du siècle...



SIPACOR

Le Syndicat du Pays de la Côte et du Redon regroupe les communes d'Armoÿ, Allinges, Brenthonne, Cervens, Draillant, Le Lyaud, Lully, Orcier et Perrignier.

Ce syndicat se veut un lieu de réflexion et d'action dans les domaines suivants : valorisation du patrimoine, relais social, jeunesse, petite enfance, environnement, assainissement collectif, non collectif, déchets, développement économique, architecte consultant, contrat de rivière, gens du voyage.

Les communes adhèrent par choix aux domaines proposés.

Le syndicat a pour but d'aider les communes de petite taille souvent démunies (par manque de moyens humains ou financiers) en leur apportant les moyens d'offrir à leur population des services adaptés à leurs besoins et dans la proximité. L'union fait la force.

Rappel des cartes auxquelles notre commune adhère :

assainissement, déchets, architecte consultant, tourisme, sentiers, relais social, relais assistantes maternelles, halte-garderie itinérante, culture, bibliothèque, jeunesse, contrat rivières.

8 MAI 1945

Une gerbe a été déposée devant le monument aux morts en commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale.

Merci à l'Echo du Haut-Chablais pour sa traditionnelle participation.

Permanences de la mairie

Tous les après-midi du mardi au jeudi
de 13 h 30 à 18 h 00.

Le lundi de 13 h 30 à 18 h 30.

Le vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

LES PETITS LUTINS DE LA CÔTE

La halte-garderie "Les Lutins de la Côte" est mise en place par le Syndicat Intercommunal du Pays de la Côte et du Redon (SIPACOR) depuis octobre 1999.

Le site d'Armoÿ a ouvert ses portes en février 2001, son taux de fréquentation est actuellement de 65 %. Un taux de remplissage de 60 % est reconnu comme révélateur d'un service fonctionnant bien et répondant aux besoins de la population. Toutefois, il est à noter qu'en moyenne 50 % des participants sont extérieurs à la commune :
Armoÿ : 24 enfants
Le Lyaud : 21 enfants.

L'équipe, composée de personnes compétentes et diplômées, est encadrée par Sylvie Riedweg (éducatrice de jeunes enfants). Elle accueille les enfants de 3 mois à 6 ans, de 8 h 30 à 17 h (maximum 6 demi-journées ou 3 journées complètes).

Chaque jour, les lutins s'installent dans une commune différente :

Lundi :	Anthy
Mardi :	Lully et Allinges
Mercredi :	Perrignier
Jeudi :	Margencel et Sciez
Vendredi :	Armoÿ.

L'équipe d'encadrement vous accueille en toute convivialité (maximum 12 enfants) et vous accompagne dans votre mission éducative.

L'enfant découvre, explore un monde nouveau fait de jeux, de rires, et de rencontres. Une alternance de temps libres et d'ateliers d'éveil rythment la journée.

La halte-garderie fait maintenant partie du paysage social du Pays de la Côte et contribue largement à une meilleure qualité de vie dans nos villages.

Accueil téléphonique au 06 84 48 98 64.



Nos joies !

Naissance

Nine LE GALLO, le 13 avril 2003 à Evian

Nos peines...

Décès

Pierre, André, Louis BOS, le 4 février 2003 à Armoÿ
Suzanne, Marie, Madeleine FRÉZIER, le 2 avril 2003 à Evian
Marie, Aimée MICHOUX, le 4 mai 2003 à Armoÿ

Nos vœux de bonheur !

Mariages

Andrée, Léonce, Françoise FILLION et Louis, Joseph MERMET
le 8 février 2003
Sonia, Jeanne, Adrienne MODENA et Franck LOTITO
le 22 février 2003
Valérie ADAMINA et Eric, Jean-Christophe CHAUSSEÉ,
le 3 mai 2003

